

COMMUNE DE BLESSAC

Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du vendredi 20 juin 2014

Etaient présents :

MM. BERNARD, CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET, SERRE.

MMES ARTETA, FINCK-TEHERY, LABOURIER, PENAUD, PEREZ, RIOUBLANC, VADIC.

Excusé :

M. CHEZEAUD.

Monsieur le Maire ouvre la séance en procédant à l'appel des conseillers.

Le conseil désigne ensuite Jean-Baptiste DUMONTANT comme secrétaire de séance.

Ce dernier fait lecture du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune remarque.

M. le Maire passe ensuite à l'ordre du jour.

1-Elections de 3 délégués titulaires et 3 suppléants pour les élections sénatoriales

M. le Maire explique que les élections sénatoriales auront lieu au mois de septembre. Compte tenu de sa population, plus de 500 habitants, la commune doit élire 3 délégués titulaires et délégués suppléants.

Sont élus délégués titulaires, ayant obtenus 13 voix :

Robert CUISSET

Serge DURAND

Jean-Baptiste DUMONTANT

Sont élus délégués suppléants, ayant obtenus 13 voix :

Marie Claude RIOUBLANC

André MAGNAT

Dominique LABOURIER

Il est important de préciser que Patrice SERRE, ne prend pas part au vote, arrivant que pour le second point à l'ordre du jour.

2-Redevance occupation domaine public France Télécom

(Arrivée de M. Patrice SERRE)

M. le Maire demande l'autorisation d'encaisser la redevance précitée en titre, pour un montant de 1 587,22 €.

Vote : Unanimité, 14 pour.

3-Ligne de trésorerie

M. le Maire explique qu'il avait été ouvert une première ligne de trésorerie, d'un montant de 150 000 €, afin de faire face aux travaux importants menés au niveau de l'église et notamment dans l'attente de l'encaissement des subventions obtenues. La trésorerie de la commune ayant été suffisante jusqu'alors, elle n'a pas été utilisée.

Sur ces derniers mois, il s'avère que plusieurs factures importantes d'investissement sont arrivées en mairie : facture d'Eurovia, achat tracteur, achat tracteur tondeuse, tandis que des recettes comme des subventions ne sont pas encore rentrées.

Afin de pouvoir optimiser au mieux la gestion de la trésorerie communale et de pouvoir payer le plus rapidement possible les entreprises, M. le Maire propose d'une part de fermer la première ligne de trésorerie, d'autre part, d'en ouvrir une nouvelle, pour un montant plus faible, 80 000 € et avec des conditions plus avantageuses que la première.

Vote : Unanimité, 14 pour.

4-Groupement de commandes avec la COM COM pour le contrôle de la qualité de l'air intérieur des établissements.

M. le Maire explique qu'il est obligatoire que ce contrôle de la qualité de l'air intérieur soit mené avant la fin de l'année 2014. Pour se faire, en se rassemblant au niveau intercommunal, les communes pourront espérer obtenir de meilleures conditions, en particulier au niveau financier.

Sont désignés pour représenter la commune :

Titulaire : Serge DURAND

Suppléant : André MAGNAT

Vote : Unanimité, 14 pour.

5-Transfert de police en matière d'habitat

M. le Maire informe les conseillers d'un courrier évoquant la possibilité à venir de transférer des pouvoirs de police du maire, comme certains relatifs au domaine de l'habitat. Cela peut concerner, par exemple, le cas où un maire doit prendre des mesures pour mettre fin à des chutes de tuiles sur la voie publique, d'un toit appartenant à une maison privée.

6-Rythmes scolaires

Monsieur le Maire rappelle le choix de la commune de Blessac lors de la précédente mandature de mettre en place les nouveaux temps d'activités périscolaires pour les enfants de l'école maternelle, 4 x45 minutes, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h45 à 16H30.

Afin que ces temps d'activités soient parfaitement encadrés et les plus enrichissants pour les enfants, **M. le Maire** propose l'intervention de l'association Clé de Contacts, au sein d'un accueil de loisirs. Cela permettra également de bénéficier d'une aide supplémentaire de la CAF, en plus du fonds d'amorçage versé par l'Etat(50 € par enfant et par année scolaire) et d'une dotation supplémentaire dont peuvent bénéficier certaines communes creusoises comme Blessac(40 € par enfant et par année scolaire).

Vote : Unanimité, 14 pour.

7-Questions diverses.

Afin d'effectuer le fauchage et le débroussaillage sur la commune, M. le Maire a procédé à la consultation de 3 entreprises :

- Sarl Magoutier à St Yrieix-La Montagne
- Chezeaud Olivier à Blessac
- Simonneton Sébastien à Peyrat-La-Nonière

La commission des finances a choisi le mieux disant, à savoir l'entreprise Chezeaud.

M. DUMONTANT, présente au conseil un projet de formulaire de demande de subvention afin que le conseil puisse répondre au mieux aux sollicitations des associations. Le Conseil donne son aval à l'envoi de ce formulaire aux associations de la commune pour qu'il puisse prendre effet dès cet exercice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.